

# Bachelor européen Gestionnaire des ressources humaines

## PRÉSENTATION

CIFEP, partenaire habilité à former par la CDE FEDEFrance - certificateur - vous prépare à la double certification Bachelor européen Gestionnaire des ressources humaines et à la Certification professionnelle RNCP « Chargé de développement des ressources humaines » enregistrée chez France Compétence. Le titulaire du bachelor occupe un poste polyvalent assurant plusieurs rôles au sein de l'entreprise. En premier lieu, il joue un rôle stratégique en coordonnant une équipe opérationnelle chargée de différents aspects techniques tels que la gestion des paies, des congés ou encore des formations. De plus, endossant un rôle de référent, il assume la responsabilité de la gestion du personnel, totale ou partagée, en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, il veille au respect des obligations légales. Enfin, ce professionnel est fortement impliqué dans le développement des compétences des salariés dans le cadre de la GEPP.

## PRÉREQUIS

Le bachelor européen gestionnaire des ressources humaines est ouvert à tous les candidats ayant validé le niveau d'anglais correspondant au niveau B1. Cette certification est accessible aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau 5 du Cadre Européen des Certifications (CEC), leur ayant permis d'acquérir 120 crédits ECTS.

## MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

## ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

## MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Le titulaire peut exercer dans tout type d'entreprise, dans tout secteur d'activité : industries, société de service, cabinets de recrutements, etc. Il peut exercer à la fois au sein de grands groupes et de PME.

- Chargé de développement des ressources humaines
- Chargé de missions RH
- Chargé de recrutement
- Consultant en recrutement
- Gestionnaire RH
- Chargé de mission handicap
- Responsable du développement des ressources humaines

## OBJECTIFS

- Gérer l'administration du personnel et la fonction RH
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales
- Mettre en oeuvre la politique de recrutement
- Mettre en oeuvre la politique de développement des compétences
- S'adapter au contexte générationnel et interculturel

## VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
- Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
- Statut salarié.e. en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter
- <http://www.vae.gouv.fr>

## RYTHME

- 1 semaine en centre de formation
- 3 semaines en entreprise

<https://www.fede.education/vae/>

## DURÉE

- ORGANISATION DE L'ALTERNANCE
- 455 h en 1 an dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 455 h en 1 an dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

## PROGRAMME

- Gérer l'administration du personnel et la fonction RH
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales
- Mettre en œuvre la politique de recrutement
- Mettre en œuvre la politique de développement des compétences
- Culture et Citoyenneté européennes :
  - « Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action »
  - « Le management interculturel et les ressources humaines »
- Langue vivante européenne

## CERTIFICATION

La certification professionnelle de Chargé de développement des ressources humaines est enregistrée au RNCP par CDE FEDE France au niveau 6. Fiche RNCP n°38438, enregistrée le 21 décembre 2023, code NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38438/>



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :

Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

### LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :

Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

### LES FORMATEURS TECHNIQUES :

Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

## ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

## COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

## ACCESIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

## Contact :

[contactchambery@cifep.fr](mailto:contactchambery@cifep.fr)  
04 80 81 98 30

[contactlyon@cifep.fr](mailto:contactlyon@cifep.fr)  
04 27 02 74 68



CIFEP Chambéry  
256 rue François Guise  
73000 Chambéry

[www.cifep.fr](http://www.cifep.fr)

CIFEP Lyon  
30 rue de la Baisse  
69100 Villeurbanne

Plus d'infos  
sur notre site internet :

